

ANNEXE IV

Fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux

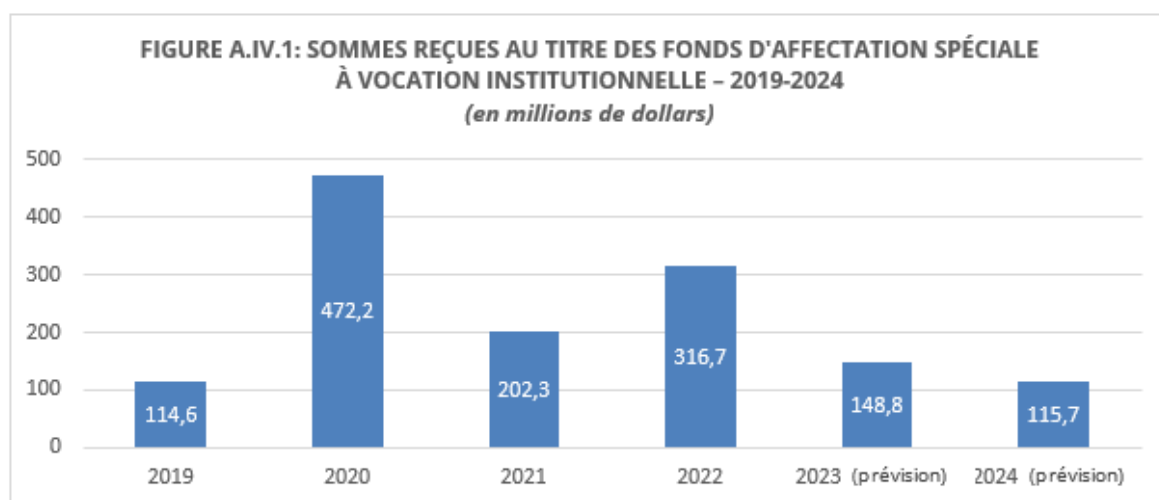
Aperçu

1. La présente annexe expose dans leurs grandes lignes les prévisions pour 2024 relatives aux fonds d'affectation spéciale (ou fonds fiduciaires) et aux comptes spéciaux, et décrit plus en détail ceux qui méritent une attention particulière.
2. Les fonds d'affectation spéciale et les comptes spéciaux sont tous conformes aux politiques, aux objectifs et aux activités du PAM et sont établis par la direction exécutive en vertu de l'article 5.1 du Règlement financier. Ces comptes permettent de recevoir des contributions dont l'objet et la portée sont convenus avec les donateurs dans le cadre d'accords écrits, lesquels prévoient également les procédures d'établissement des rapports qui rendent compte de l'utilisation de ces contributions.
3. Les comptes spéciaux servent à comptabiliser des contributions spéciales ou des sommes affectées à des activités déterminées, dont les soldes non dépensés au cours d'un exercice donné peuvent être reportés sur l'exercice suivant. Ces comptes sont utilisés pour la gestion financière des services que le PAM fournit à ses bureaux et à ses unités ainsi qu'à d'autres organismes des Nations Unies et autres membres de la communauté humanitaire.
4. Le tableau A.IV.1 récapitule les soldes des fonds d'affectation spéciale et des comptes spéciaux ainsi que les mouvements de fonds prévus sur ces deux types de comptes en 2024. Il inclut également un montant de 17,2 millions de dollars É.-U. provenant d'"autres sources de financement" et destiné aux activités fondamentales, ce qui permet de rapprocher le montant total du budget fondamental indiqué dans le tableau A.IV.1 avec le chiffre figurant dans le tableau 4.1 de la section IV du Plan de gestion. La catégorie "autres sources de financement" comprend le Fonds général et les contributions en nature préaffectées à des usages internes précis tels que la mise à disposition à titre gracieux des locaux du Siège du PAM.

TABLEAU A.IV.1: MOUVEMENTS DE FONDS PRÉVUS AU TITRE DES FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE, DES COMPTES SPÉCIAUX ET DES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT – 2024 (en millions de dollars)			
	Fonds d'affectation spéciale	Comptes spéciaux et autres sources de financement	Montant total des fonds d'affectation spéciale, des comptes spéciaux et des autres sources de financement
Solde reporté au 1^{er} janvier 2024	221,9	288,0	509,8
Recettes	115,7	351,6	467,3
Dépenses	253,5	435,8	689,3
Activités fondamentales	47,1	98,4	145,6
Autres services	26,5	13,2	39,7
Activités directes	0,0	131,9	131,9
Activités opérationnelles	179,9	192,2	372,1
Solde à reporter au 31 décembre 2024	84,6	203,8	288,4

5. Ensemble, les dépenses fondamentales afférentes aux comptes spéciaux, aux fonds d'affectation spéciale et aux autres sources de financement pour 2024, à savoir les dépenses engagées pour les activités essentielles qui contribuent à la mise en œuvre efficiente et efficace du plan d'exécution annuel du PAM et au respect de ses obligations institutionnelles, s'élèvent à 145,6 millions de dollars, soit 21 pour cent du montant total des dépenses fondamentales. Le budget de 2024 est supérieur de 20 pour cent au budget de 2023; la hausse ciblée la plus importante concerne un fonds d'affectation spéciale géré par la Division des opérations d'urgence, axé sur le renforcement de la capacité d'intervention du PAM grâce à une meilleure préparation.
6. Les activités regroupées dans la catégorie des "autres services" renvoient à des activités accessoires, complémentaires ou discrétionnaires qui complètent les activités fondamentales ou visent l'offre de services administratifs et de gestion à des entités extérieures. Les dépenses prévues en 2024 pour cette catégorie s'élèvent à 39,7 millions de dollars, soit 6 pour cent du montant total des dépenses.
7. Les "activités directes" sont planifiées et gérées au Siège, mais peuvent être rattachées directement à des opérations menées dans des pays. La majeure partie des coûts des activités directes est recouvrée sur les budgets des plans stratégiques de pays (PSP), car les facteurs de coût, tels que le nombre de membres du personnel nécessaire ou le volume de produits alimentaires acheté, sont liés principalement aux opérations menées dans les pays. Les dépenses prévues pour les activités directes en 2024 s'élèvent à 131,9 millions de dollars, soit 19 pour cent du montant total des dépenses. Le budget est assez stable, puisque les sommes recouvrées au titre des PSP n'ont augmenté que de 4 pour cent par rapport à 2023.
8. Les dépenses opérationnelles englobent les coûts directement attribuables aux biens et services fournis aux clients externes et les ressources allouées aux opérations qui sont menées dans les pays, telles que les ressources allouées aux PSP en provenance de fonds d'affectation spéciale et de comptes spéciaux thématiques. Les dépenses opérationnelles prévues en 2024 s'élèvent à 372,1 millions de dollars, soit 54 pour cent du montant total des dépenses.

Fonds d'affectation spéciale: recettes et dépenses prévues en 2024



9. Comme le montre la figure A.IV.1, les sommes reçues au titre des fonds d'affectation spéciale ont fortement varié ces cinq dernières années. Les montants initialement prévus pour 2023 ont été révisés à la baisse et ramenés à 148,8 millions de dollars, sur la base de la prévision globale de contribution du PAM.

10. En 2024, les recettes prévues au titre des fonds d'affectation spéciale s'élèvent à 115,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 22 pour cent par rapport aux prévisions de recettes actualisées de 2023. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des recettes prévues pour le fonds d'affectation spéciale sur les changements climatiques et la faim, estimées à 15,3 millions de dollars en 2024 contre 38,1 millions de dollars en 2023, et pour le fonds d'affectation spéciale pour l'Initiative en faveur de la résilience des communautés rurales, dont les recettes prévues sont estimées à 3,6 millions de dollars contre 34 millions de dollars en 2023.
11. Le tableau A.IV.2 présente les dépenses prévues au titre des fonds d'affectation spéciale pour 2024, soit un total de 253,5 millions de dollars. La plus grande part du budget des fonds d'affectation spéciale pour 2024 est absorbée par les activités opérationnelles, qui représentent 71 pour cent du total. Les fonds d'affectation spéciale pour lesquels les dépenses affectées aux coûts opérationnels sont les plus élevées en 2024 sont ceux établis pour les domaines thématiques axés sur les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe, ainsi que sur les partenariats.
12. Le domaine thématique relatif aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe représente 47 pour cent du montant total des dépenses prévues en 2024. Au sein de ce domaine, les fonds d'affectation spéciale qui méritent plus particulièrement l'attention sont indiqués ci-après, accompagnés de leurs augmentations respectives par rapport au Plan de gestion pour 2023:
 - Le fonds d'affectation spéciale sur les changements climatiques et la faim, qui appuie les initiatives de renforcement des capacités du PAM et les approches innovantes qu'il applique pour lutter contre les effets des changements climatiques sur la faim, affiche 37,8 millions de dollars de dépenses prévues pour 2024 (soit une hausse de 23 millions de dollars par rapport à 2023), dont 35,8 millions alloués aux bureaux de pays.
 - Le fonds d'affectation spéciale pour le financement de la gestion des risques climatiques, qui est utilisé pour mettre en place des filets de sécurité à grande échelle fondés sur l'assurance à l'intention des personnes vulnérables vivant dans des pays membres de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, comptabilise 29,1 millions de dollars de dépenses prévues pour 2024 (soit une augmentation de 3,4 millions de dollars par rapport à 2023), l'augmentation des montants alloués aux bureaux de pays représentant 28,3 millions de dollars de ce total.
 - Le fonds d'affectation spéciale pour l'Initiative en faveur de la résilience des communautés rurales, qui contribue à lutter contre les effets de la variabilité climatique sur les communautés les plus vulnérables et les plus exposées à l'insécurité alimentaire, affiche 26,2 millions de dollars de dépenses prévues pour 2024 (soit une hausse de 21,3 millions de dollars par rapport à 2023), l'augmentation des montants alloués aux bureaux de pays comptant pour 25,3 millions de dollars.
13. Les dépenses prévues au titre des fonds d'affectation spéciale constitués dans le domaine thématique relatif aux partenariats représentent 15 pour cent du montant total des dépenses pour 2024. La plus grosse part des dépenses prévues pour ce domaine thématique, soit 32,3 millions de dollars, est allouée au fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des systèmes alimentaires, qui est administré en collaboration avec la Fondation MasterCard et a été constitué à la fin 2021 pour renforcer les systèmes alimentaires et développer les possibilités d'emploi des jeunes le long des chaînes de valeur. Les crédits qui devraient être affectés aux bureaux de pays en 2024 au titre de ce fonds d'affectation spéciale s'élèvent à 30,8 millions de dollars.

14. Le plus important fonds d'affectation spéciale créé pour les "autres services" est celui de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, dont les dépenses prévues pour 2024 s'établissent à 11,1 millions de dollars, soit 42 pour cent du montant total des dépenses pour cette catégorie d'activités. La Mutuelle panafricaine de gestion des risques est un dispositif conçu pour aider les États membres de l'Union africaine à améliorer les moyens dont ils disposent pour prévoir les catastrophes naturelles et les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les cyclones, s'y préparer et y faire face.

TABLEAU A.IV.2: DÉPENSES PRÉVUES AU TITRE DES FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE PAR DOMAINE THÉMATIQUE, 2024 (en millions de dollars)				
Domaine thématique	Activités fondamentales	Autres services	Activités opérationnelles	Total
Changements climatiques et réduction des risques de catastrophe	3,8	0,0	116,5	120,3
Changements climatiques et faim	2,1	0,0	35,8	37,8
Financement de la gestion des risques climatiques	0,9	0,0	28,3	29,1
Fonds vert pour le climat	0,0	0,0	26,6	26,6
Initiative en faveur de la résilience des communautés rurales	0,9	0,0	25,3	26,2
Résilience climatique pour l'Asie et le Pacifique	0,0	0,0	0,6	0,6
Partenariats	3,8	0,0	33,4	37,2
Renforcement des systèmes alimentaires (en collaboration avec la Fondation MasterCard)	1,5	0,0	30,8	32,3
Autres	2,3	0,0	2,6	4,9
Chaîne d'approvisionnement	4,0	4,0	8,3	16,3
Appui à la logistique et au renforcement des capacités des centres africains de prévention et de contrôle des maladies dans le domaine de la vaccination	0,0	2,6	7,8	10,4
Autres	4,0	1,3	0,5	5,9
Nutrition	2,9	3,1	9,3	15,3
Initiative Micronutriments	1,6	2,2	0,9	4,7
Réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles (en collaboration avec la Fondation Bill et Melinda Gates)	0,0	0,1	3,2	3,3
Autres	1,3	0,8	5,2	7,3
Renforcement des capacités des pouvoirs publics	2,2	11,6	0,3	14,1
Mutuelle panafricaine de gestion des risques		11,1		11,1
Autres	2,2	0,5	0,3	3,0
Préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise	11,2	0,2	0,0	11,4
Développement des capacités du PAM	6,0	2,0	1,2	9,3
Sécurité alimentaire	4,7	2,1	1,3	8,1
Alimentation scolaire	5,1	2,1	0,1	7,2
Appui aux petits exploitants agricoles	0,0	0,0	5,6	5,6
Accélérateur d'innovations	0,0	0,7	3,9	4,6
Autres domaines thématiques*	3,4	0,9	0,0	4,2
Total	47,1	26,5	179,9	253,5

* Les autres domaines thématiques sont notamment les transferts de type monétaire, la problématique femmes-hommes, la gestion des risques, l'initiative Achats au service du progrès, et l'achat d'articles non alimentaires à Doubaï.

Comptes spéciaux: dépenses prévues pour 2024

15. Le tableau A.IV.3 présente les dépenses prévues au titre des comptes spéciaux en 2024, qui totalisent 418,6 millions de dollars; la plus grande part des dépenses concerne les activités opérationnelles, avec 46 pour cent du total. Dans le tableau, l'offre de services correspondante est répartie en trois catégories: services mixtes, financement interne et autres.
16. Les services mixtes, dont les dépenses s'élèvent à 243,5 millions de dollars, soit 58 pour cent du montant total des dépenses, désignent les services fournis en interne par le PAM qui coûteraient plus cher à l'organisation s'ils étaient externalisés ou les services délégués qui ne peuvent pas être externalisés de manière viable. Ils sont fournis pour un usage en interne ou à l'intention des partenaires, et les coûts sont recouverts auprès des utilisateurs.
17. Le financement interne, qui représente 135,6 millions de dollars de dépenses, soit 32 pour cent du montant total des dépenses, est assuré par l'intermédiaire de comptes spéciaux qui bénéficient du financement des services internes, les coûts étant répercutés sur les unités du PAM qui en font usage, moyennant la facturation des services en question et en application d'échéanciers de remboursement qui permettent d'en recouvrer intégralement les coûts.
18. En plus des frais de location de véhicules facturés par le biais du Programme mondial d'achat-location de véhicules du PAM et ainsi qu'il est indiqué dans le budget des activités directes à la quatrième colonne du tableau A.IV.3, le PAM mettra en place un nouveau fonds pour la décarbonation. Le fonds est alimenté par les sources suivantes: la taxe carbone déjà appliquée sur les véhicules loués par les bureaux du PAM auprès du Centre de gestion du parc automobile; une nouvelle taxe carbone sur l'utilisation des vols commerciaux pour les voyages officiels organisés par le PAM; les futures taxes carbone applicables aux autres formes de consommation des combustibles fossiles du PAM; les contributions des donateurs externes et des partenaires disposés à appuyer la décarbonation du PAM. La nouvelle initiative aidera le PAM à atteindre ses objectifs en matière de décarbonation, grâce au financement de projets permettant d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire la consommation de combustibles fossiles dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Les fonds qui seront mobilisés en 2024, dont le montant attendu s'élève à 1,5 million de dollars, seront gérés par le programme d'efficacité énergétique du PAM.
19. Deux nouveaux comptes spéciaux ont été constitués en 2023 dans la catégorie des "services mixtes": le compte spécial pour la prestation de services à la demande de fourniture d'engrais, et le compte spécial pour le parc de véhicules des Nations Unies, opération conjointe qui permet de mettre à disposition du système des Nations Unies un parc de véhicules légers efficaces, sûrs, efficaces et durables sur le plan environnemental, ainsi que des services connexes, tout en réalisant des économies considérables et durables, et dont les dépenses prévues en 2024 s'élèvent à 8,6 millions de dollars.
20. Les "autres" comptes spéciaux totalisent 39,5 millions de dollars de dépenses prévues pour 2024, soit 9 pour cent du montant total des dépenses, et englobent le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie, qui a vocation à catalyser la mobilisation de fonds pour le programme d'action visant à changer la vie, et le Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs, dont l'objectif est d'encourager les contributions des gouvernements hôtes en prenant en charge les coûts associés. Ces deux comptes spéciaux permettent d'allouer des ressources directement aux PSP.

TABLEAU A.IV.3: DÉPENSES PRÉVUES AU TITRE DES COMPTES SPÉCIAUX PAR CATÉGORIE, 2024 (en millions de dollars)

Catégorie	Activités fondamentales	Autres services	Activités directes	Activités opérationnelles	Total
Comptes spéciaux relatifs aux services mixtes	47,8	13,2	67,4	115,1	243,5
Services logistiques à des fins humanitaires	3,1	5,1	8,4	22,9	39,6
Transport aérien	5,9	0,0	11,9	15,8	33,6
Fonds du PAM pour l'innovation	5,5	7,1	0,0	16,5	29,1
Dispositif d'auto-assurance pour les produits et les véhicules	0,0	0,0	4,1	18,6	22,7
Technologies de l'information	16,9	0,0	0,0	0,0	16,9
Services à la demande de fourniture d'engrais	0,0	1,0	0,0	14,5	15,5
Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies*	11,3	0,0	1,1	0,0	12,4
Équipe d'intervention rapide dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications	0,0	0,0	10,6	0,0	10,6
Parc de véhicules des Nations Unies	0,0	0,0	0,0	8,6	8,6
Mécanisme de gestion globale des vivres*	0,0	0,0	6,2	0,0	6,2
Module mondial de la logistique	4,5	0,0	1,2	0,0	5,7
Autres**	0,6	0,0	23,9	18,3	42,7
Comptes spéciaux relatifs au financement interne	32,0	0,0	62,7	41,0	135,6
Dépenses informatiques au prorata du nombre d'utilisateurs	0,0	0,0	37,7	0,0	37,7
Stratégie d'investissement dans la collecte de dons auprès de particuliers	30,9	0,0	0,0	0,0	30,9
Programme mondial d'achat-location de véhicules	0,0	0,0	3,5	24,0	27,5
Amélioration des locaux sur le terrain et services de recouvrement	0,1	0,0	3,8	14,7	18,6
Autres***	1,0	0,0	17,6	2,3	20,9
Autre	1,4	0,0	1,9	36,2	39,5
Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie	0,1	0,0	0,0	25,0	25,1
Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs	0,0	0,0	0,0	10,0	10,0
Autres****	1,3	0,0	1,9	1,2	4,4
Total	81,2	13,2	131,9	192,2	418,6

* La valeur des biens et services fournis à des parties externes ou dans le cadre des PSP n'est pas incluse dans les dépenses opérationnelles.

** Les "autres" comptes spéciaux relatifs aux services mixtes qui méritent une attention particulière sont ceux établis pour l'accélération de la prise en compte de la problématique femmes-hommes à tous les niveaux, la sensibilisation, le mécanisme de recouvrement des coûts pour l'établissement des rapports financiers spécialisés destinés aux donateurs, la plateforme des services relatifs aux espèces et aux bons, la mise en œuvre de la gestion du changement, la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, la mise en place d'une assurance-maladie pour tous les employés du PAM, le Système d'appui à la gestion logistique, la nutrition, et le programme de bien-être.

*** Les "autres" comptes spéciaux relatifs au financement interne qui méritent une attention particulière sont ceux établis pour la gestion des identités, la sécurité sur le terrain, la mise en œuvre de la gestion du capital humain au PAM et les renforts mondiaux en situation d'urgence.

**** Les "autres" comptes spéciaux n'entrant dans aucune des deux autres catégories et qui méritent une attention particulière sont ceux établis pour l'administration du programme des administrateurs auxiliaires, et le Bureau d'appui sur le terrain.